



FLASH ÉCHO - JANVIER 2025



« Chers habitants de notre commune,

Le dimanche 08 décembre, le conseil municipal m'a confié les rênes de notre ville en m'élisant Maire de Cappinghem. Je ne vais pas vous cacher que cette décision m'emplit de fierté et de joie. Avec humilité, et bien entouré par l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux, j'ai à cœur de continuer à faire de Cappinghem un havre de douceur de vivre. Chaque élu et chaque fonctionnaire continuera à s'employer à faciliter votre quotidien, j'y veillerai avec attention. C'est là tout mon objectif, dans chaque rue, pour chaque appartement et chaque maison. La tâche est grande, mais j'espère pouvoir compter sur votre soutien. Le jeune maire que je suis en a rudement besoin...

À très vite si vous le souhaitez, en mairie ou ailleurs. »

Vincent Ducourau.



ILLUMINATIONS DE NOËL EN LED

Les illuminations de Noël sont un moment féérique qui embellit les fêtes de fin d'année. Tous les ans, Cappinghem s'éclaire avec de magnifiques illuminations LED. Un grand merci à l'Adjoint Cadre de Vie et Sécurité et aux agents des services techniques de Cappinghem qui se sont mobilisés pour que le Bourg et le quartier Humanité soient dotés d'illuminations pour les fêtes de fin d'année.



UN MARCHÉ DE NOËL FESTIF !

Merci aux associations présentes à cette nouvelle édition du Marché de Noël le samedi 30 novembre en salle Gesquière qui, en partenariat avec la commune, ont permis d'offrir aux habitants une journée chaleureuse malgré le froid ambiant.

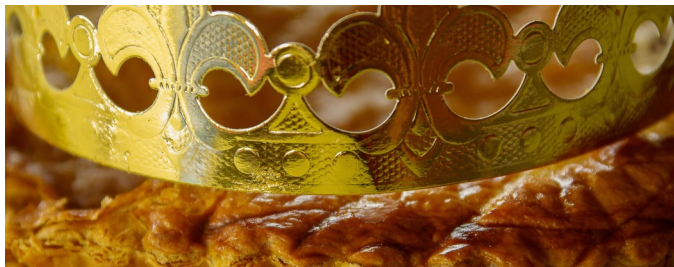


ÉPIPHANIE LE SAMEDI 25 JANVIER

Le CCAS convie les aînés âgés de 70 ans et plus de la commune à fêter l'Épiphanie. Cet événement se tiendra le **samedi 25 janvier 2025** à 15h, salle Robert Gesquière. Les conjoints peuvent également y participer sans condition d'âge. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS :

- le **mardi 14 janvier** de 14h à 16h, en mairie ;
- le **jeudi 16 janvier** de 10h à 11h30, en mairie ;
- le **mercredi 15 janvier** de 9h à 11h, Espace Masselot.

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces permanences.



SEPTEMBRE 2025 : PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vos enfants auront 3 ans en 2025 ? Téléchargez le dossier de pré-inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2025 (école Lucie Aubrac) sur capinghem.fr

AGENDA DE JANVIER 2025

SAMEDI 11 JANVIER

Concert de Jazz, salle Gesquière, 20h.

MARDI 14 JANVIER

Permanence Mutuelle Santé Citoyenne, de 14h à 16h15 en mairie. RDV au 03 20 55 97 01.

SAMEDI 18 JANVIER

Cérémonie des vœux, salle Gesquière, 19h.

SAMEDI 25 JANVIER

- Collecte de vêtements de 10h à 12h (mairie et Espace Masselot).
- Épiphanie pour les seniors, salle Gesquière, 15h.

MERCREDI 29 JANVIER

Atelier yoga et éveil musical pour les enfants. Inscription en mairie ou sur capinghem.fr

Vincent DUCOURAU,
Maire de Capinghem,
le Conseil Municipal
et le Conseil Municipal des Enfants
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
le **SAMEDI 18 JANVIER 2025, à 19h**
Salle Robert Gesquière



CONCERT DE JAZZ LE SAMEDI 11 JANVIER À 20H

Emmené par Jean-Christophe Tant, l'un des grands anciens de la Bande à Paulo, les Woody Bop Quintet promettent une belle soirée cover de haute volée, le samedi 11 janvier à 20h, salle Gesquière.



CONCERT DE JAZZ

**SAMEDI 11 JANVIER 2025, 20h, CAPINGHEM
SALLE GESQUIÈRE. OUVERTURE DES PORTES À 19H30.**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

PLEIN TARIF : x 7 euros

TARIF RÉDUIT (étudiants, demandeurs d'emploi, PMR) :
..... x 3 euros

ENFANTS MOINS DE 12 ANS (gratuit) :

TOTAL : euros

DATE ET SIGNATURE :

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la Régie Animation
Locale de Capinghem.**

Les informations portées sur le formulaire font l'objet d'un traitement informatisé ayant pour finalité l'inscription au concert de jazz le samedi 11 janvier 2025, salle Robert Gesquière. Le destinataire des données est la mairie de Capinghem (contact@villecapinghem.fr) qui les conservera indéfiniment. Selon le règlement numéro 2016/679 de l'Union Européenne, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable de puis le 25 mai 2018, vos données restent confidentielles et ne seront aucunement partagées à d'autres entités (collectivités territoriales, associations, entreprises, particuliers...). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr).